

AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS AU DISPENSAIRE DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI.

1. Objet.

La Banque de la République du Burundi lance un avis d'appel d'offres pour la fourniture de médicaments au dispensaire de la Banque de la République du Burundi.

1. Participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute pharmacie de gros agréée par le Ministère ayant la Santé Publique dans ses attributions.

2. Financement.

Le marché est financé sur les fonds propres de la Banque.

3. Présentation et contenu des offres.

Les offres de prix doivent porter sur l'ensemble des médicaments dont dispose la pharmacie soumissionnaire.

Les offres des prix, Taxe sur la Valeur Ajoutée Comprise (TVAC) seront présentées sous enveloppes fermées et cachetées, portant la mention « **Offre pour la fourniture de médicaments au dispensaire de la Banque de la République du Burundi** ».

Les enveloppes contenant les offres seront envoyées à l'adresse ci-après :

Banque de la République du Burundi
1, avenue du Gouvernement
B.P. 705 BUJUMBURA
Téléphone : (257) 22 20 4000
Fax : (257) 22 22 31 28
e-mail : brb@brb-bi.net

Outre cette adresse, il faudra, sur ces enveloppes, faire référence audit appel d'offres et mentionner « **à n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des soumissions** ».

Toutefois, ces enveloppes ne devront comporter aucun signe distinctif du soumissionnaire.

4. Dépôt des offres.

Les offres sous enveloppes fermées doivent parvenir au Secrétariat du Service Ressources Humaines au plus tard lundi le 19 septembre 2016, à 17 heures.

5. **Ouverture des offres.**

L'ouverture aura lieu mardi le 20 septembre 2016 à 10 heures 30 minutes dans la salle des réunions de la B.R.B. située au 4^{ème} étage n° 426 en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

6. **Critère d'attribution du marché.**

Le marché sera attribué à la pharmacie la moins disante pour chaque médicament. L'attribution du marché se fera par courrier recommandé ou par tout autre moyen de transmission fiable.

Dès notification de l'attribution du marché, l'attributaire dispose d'un délai de cinq jours pour entrer en contact avec la Banque de la République du Burundi en vue de la négociation et de la signature du contrat.

7. **Délai d'engagement.**

Le soumissionnaire gagnant restera engagé par son offre pendant un délai de 6 mois calendrier à partir de la date de notification.

8. **Modalité de paiement.**

Le paiement se fera par virement ou chèque bancaire suivant les instructions données par le soumissionnaire gagnant.

9. **Renseignement complémentaires.**

Tout renseignement complémentaire concernant le présent appel d'offre peut être obtenu au Siège de la Banque de la République du Burundi à l'adresse mentionnée ci-dessus, au point 4 du présent avis d'appel d'offres.

Fait à Bujumbura le 05 septembre 2016

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Jean CIZA

Gouverneur

